

Joaquim TIMOTEO

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine
Conseiller municipal de Montrouge

Monsieur Laurent HOTTIAUX
Préfet
Préfecture des Hauts-de-Seine
167-177 avenue Joliot Curie
92013 Nanterre cedex

Montrouge, le 24 février 2021

Objet : ouverture d'un centre de vaccination

Monsieur le Préfet,

Depuis plusieurs mois, les collectivités locales ont accompagné nos concitoyens dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid, en déployant des moyens humains et financiers spécifiques. Dans ce contexte, de nombreuses communes ont ainsi mis en place des centres de dépistage PCR et antigéniques et se sont portées volontaires pour l'ouverture de centre de vaccination.

À la suite de votre décision, seuls douze centres de vaccination ont été ouverts dans les Hauts-de-Seine.

Je souhaite attirer votre attention sur le déséquilibre constaté dans leur répartition géographique sur le territoire altoséquanais, le sud du département étant de fait beaucoup moins couvert.

Dans votre courrier en date du 13 janvier dernier à l'attention du Maire de Montrouge, vous indiquiez rechercher une « adéquation de ces centres dans le département en fonction de la répartition de la population âgée ». Pourtant aucune des deux villes de mon canton (Montrouge et Malakoff) n'a obtenu d'autorisation d'ouverture alors même qu'elles concentrent une densité importante de personnes âgées de plus de 65 ans (cf. carte INSEE jointe).

Plus largement, force est de constater que le territoire de Vallée Sud Grand Paris reste également sous doté avec seulement deux centres de vaccination pour une population de près de 64 000 habitants âgés de 65 ans et plus. Je rappelle que parmi cette catégorie de population, plus de la moitié (50,5%) est âgée de plus de 75 ans et

constitue la cible prioritaire de la campagne de vaccination en cours ; cette proportion est la plus élevée de tous les EPT du département.


Au vu de la dégradation de la situation actuelle, la campagne de vaccination doit s'accélérer. Cela passe par la livraison de plus de vaccins dans chacun des centres et par l'ouverture complémentaire d'autres centres de vaccination permettant une couverture plus complète et plus juste de notre territoire. Les communes du sud de notre département ne peuvent rester durablement délaissées dans le déploiement du dispositif mis en place et au moins un nouveau centre de vaccination doit être créé au sud-est du département.

Dans ce cadre, il me semble très important qu'un regard particulier soit porté sur le canton de Montrouge-Malakoff. Etant donné l'importance relative du nombre de personnes âgées de plus de 75 ans y résidant (environ 4000), Montrouge devrait constituer une option prioritaire à retenir pour la création de ce nouveau centre de vaccination.

Mais une alternative pourrait aussi être trouvée en identifiant un lieu de convergences pour les villes de Montrouge, Malakoff, Chatillon et Bagneux. A ce titre, l'Espace Maison Blanche à Chatillon peut constituer un bon compromis en termes de situation géographique.

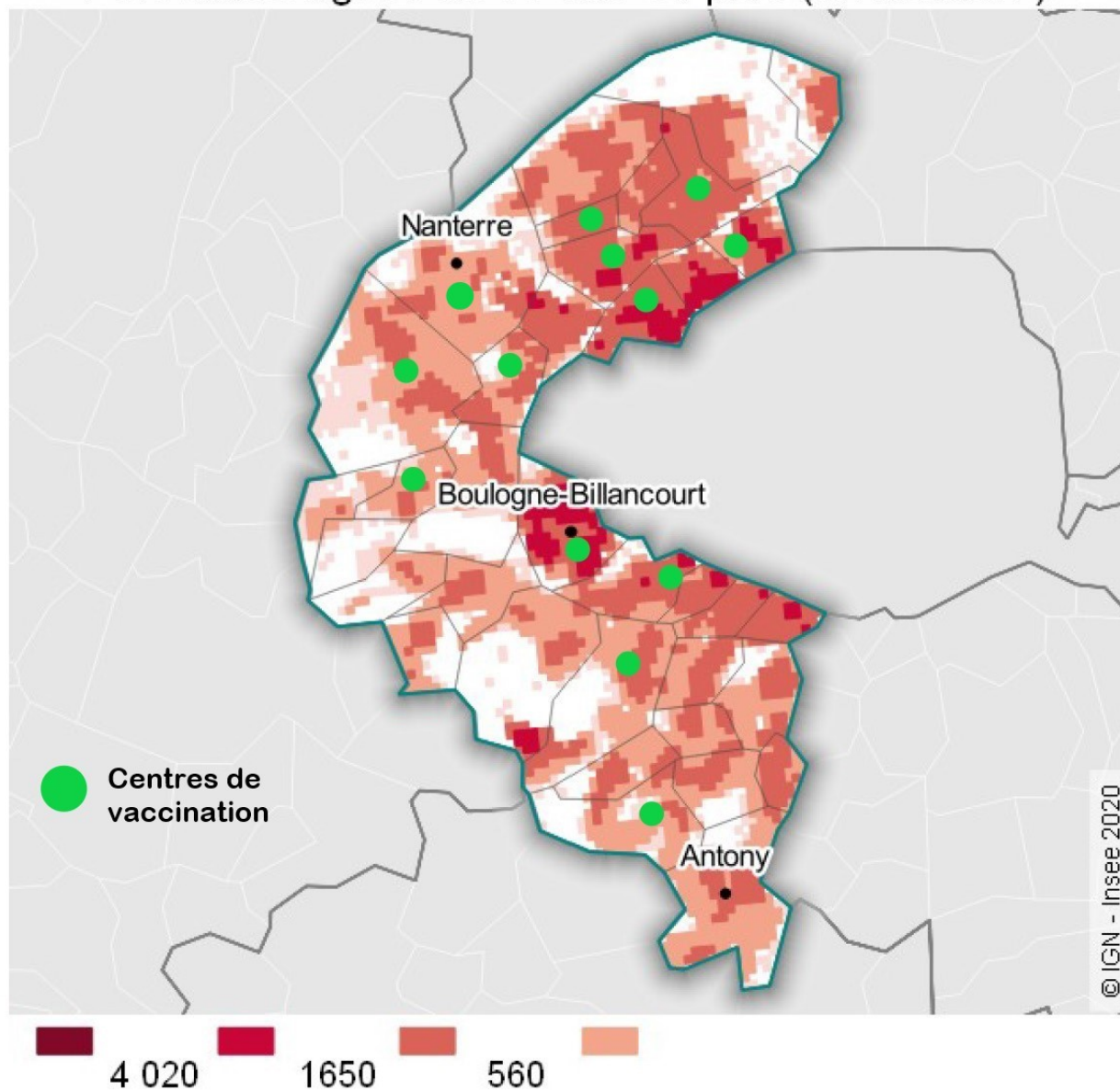
Je ne doute pas que l'une ou l'autre de ces options retiennent rapidement votre assentiment pour que les habitants de nos communes puissent accéder rapidement, et en proximité, à la vaccination.

Dans l'attente de votre retour et des informations qui seront communiquées sur le nouveau déploiement du dispositif, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma plus haute considération.



Joaquim TIMOTEO
Conseiller départemental

Personnes âgées de 65 ans ou plus (en hab/km²)



Source : Insee, Fichier Localisé Social et Fiscal (Filosofi) 2015